

Zeitschrift:	Regio Basiliensis : Basler Zeitschrift für Geographie
Herausgeber:	Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches Institut der Universität Basel
Band:	43 (2002)
Heft:	2
 Artikel:	La visibilité et l'invisibilité de la pauvreté à Strasbourg et dans le Bas-Rhin
Autor:	Sélimanovski, Catherine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1088425

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La visibilité et l'invisibilité de la pauvreté à Strasbourg et dans le Bas-Rhin

Catherine Sélimanovski

Résumé

L'étude d'un dispositif étatique d'assistance qui a fonctionné dans l'urgence révèle que l'inscription spatiale du phénomène de pauvreté ne se limite pas aux périmètres des quartiers sensibles de Strasbourg et que la figure du sans-domicile fixe n'est pas représentative de l'hétérogénéité des situations de pauvreté que l'on rencontre dans le Bas-Rhin.

Zusammenfassung

Die Untersuchung eines Programms staatlicher Notmassnahmen im Fürsorgebereich zeigt auf, dass sich die räumliche Verbreitung des Phänomens Armut nicht auf die besonders empfindlichen Quartiere Strassburgs beschränkt und dass die Zahl der Obdachlosen nicht repräsentativ ist für die unterschiedlichen Situationen der Armut im Bas-Rhin.

1 Introduction

L'omniprésence de la pauvreté dans les pays du tiers-monde ne peut pas faire oublier que la pauvreté n'a pas disparu avec l'accroissement des richesses dans les pays développés. Au contraire, la pauvreté s'est révélée au regard de la société depuis la crise des années soixante-dix comme une conséquence des transformations du système productif, dans un contexte de mondialisation accélérée. En France, six millions de personnes sont en situation de précarité en 2001, plus d'un million d'entre elles touchent le revenu minimum d'insertion (RMI), 100'000 à 200'000 d'entre elles ne disposent pas d'un logement personnel.

L'inscription sociale et spatiale de la pauvreté, entre visibilité et invisibilité, entre marge et centre, est aussi devenue un élément prégnant de l'évolution de l'Alsace, pourtant elle est la région de province où le revenu net imposable moyen par foyer fiscal est le plus élevé (Sélimanovski 2002). À travers le prisme d'un

Adresse de l'auteur : Catherine Sélimanovski, Professeure agrégée de géographie, Université Marc Bloch, UFR des Sciences Historiques, 9 place de l'Université, F-67000 Strasbourg

corpus de données issues du dispositif étatique d'assistance du Fonds d'Urgence Sociale (FUS) qui a fonctionné de façon exceptionnelle au premier semestre 1998, nous nous proposons de présenter quelques unes des caractéristiques de la pauvreté à Strasbourg et dans le Bas-Rhin. Cette géographie de la pauvreté est fondée sur le paradigme de l'interdépendance du social et du spatial (Séchet 1996). Il s'agit de dépasser les images convenues qui réduisent la pauvreté à la figure compassionnelle du sans-domicile fixe et mettent sur le devant de la scène des territoires urbains circonscrits comme espaces exclusifs de concentration de la pauvreté. Dans cette intention, la première partie du texte consiste en un exposé des cadres conceptuels de l'appréhension de la pauvreté et une présentation de l'intérêt du FUS comme source d'étude. La deuxième partie montre que la concentration de la pauvreté dans des espaces rétractés n'exclut pas les phénomènes de dispersion résidentielle. La troisième partie présente une typologie des situations de pauvreté élaborée avec les méthodes de la statistique descriptive.

2 La pauvreté – une « synthèse sociologique unique »

La pauvreté dans les pays développés ne représente plus une menace physique absolue pesant sur l'existence mais une situation dans laquelle une personne n'arrive pas à atteindre les standards habituels de la société où elle vit, la pauvreté ne recouvre pas seulement des inégalités mais aussi un « plancher » social que la société reconnaît. Dès 1907, Georg Simmel exposait que le champ social pertinent de la pauvreté est celui de la pauvreté reconnue par l'intermédiaire de la relation d'assistance (Simmel 1998). Selon lui, le pauvre n'est pas exclu de la société, mais au contraire il y est inclus grâce à la relation d'assistance qui le lie au reste de la société, tout comme l'étranger, matériellement exclu et dont l'exclusion révèle les relations d'interdépendance entre les parties constitutives de la société. La classe des pauvres forme pour Georg Simmel une « synthèse sociologique unique ». Elle possède une grande homogénéité par sa place et sa signification dans la société alors que ses membres viennent d'horizons très hétérogènes. Reprenant ce paradigme dans les années 1990, Serge Paugam et Robert Castel étudient les processus de disqualification sociale et de désaffiliation qui sont associés à la pauvreté (Paugam 1993 ; Castel 1995). De son côté, Pierre Bourdieu analyse la souffrance que génère cette position sociale dominée (Bourdieu 1993).

Au regard de ces développements conceptuels, le FUS est une source d'étude intéressante car c'est un dispositif étatique d'urgence qui a fonctionné en transcendant les cadres du traitement structurel de la pauvreté. L'objet du FUS était de soulager ponctuellement la détresse financière de ménages en difficulté par le versement d'une allocation exceptionnelle (sa création répondait, en partie, aux attentes d'un mouvement revendicatif de chômeurs). En France, 800'000 personnes, dont 6070 dans le Bas-Rhin, demandèrent à bénéficier du FUS. Dans ce département, 82.2 % des demandeurs perçurent une aide dont le montant moyen fut de 1927 F.

L'examen du panel d'exploitation au 1/10 des dossiers déposés dans le Bas-Rhin confirme que le phénomène de pauvreté englobe la sphère de l'assistance et traverse à la marge celles du chômage et du travail. Dans le panel, on dénombre

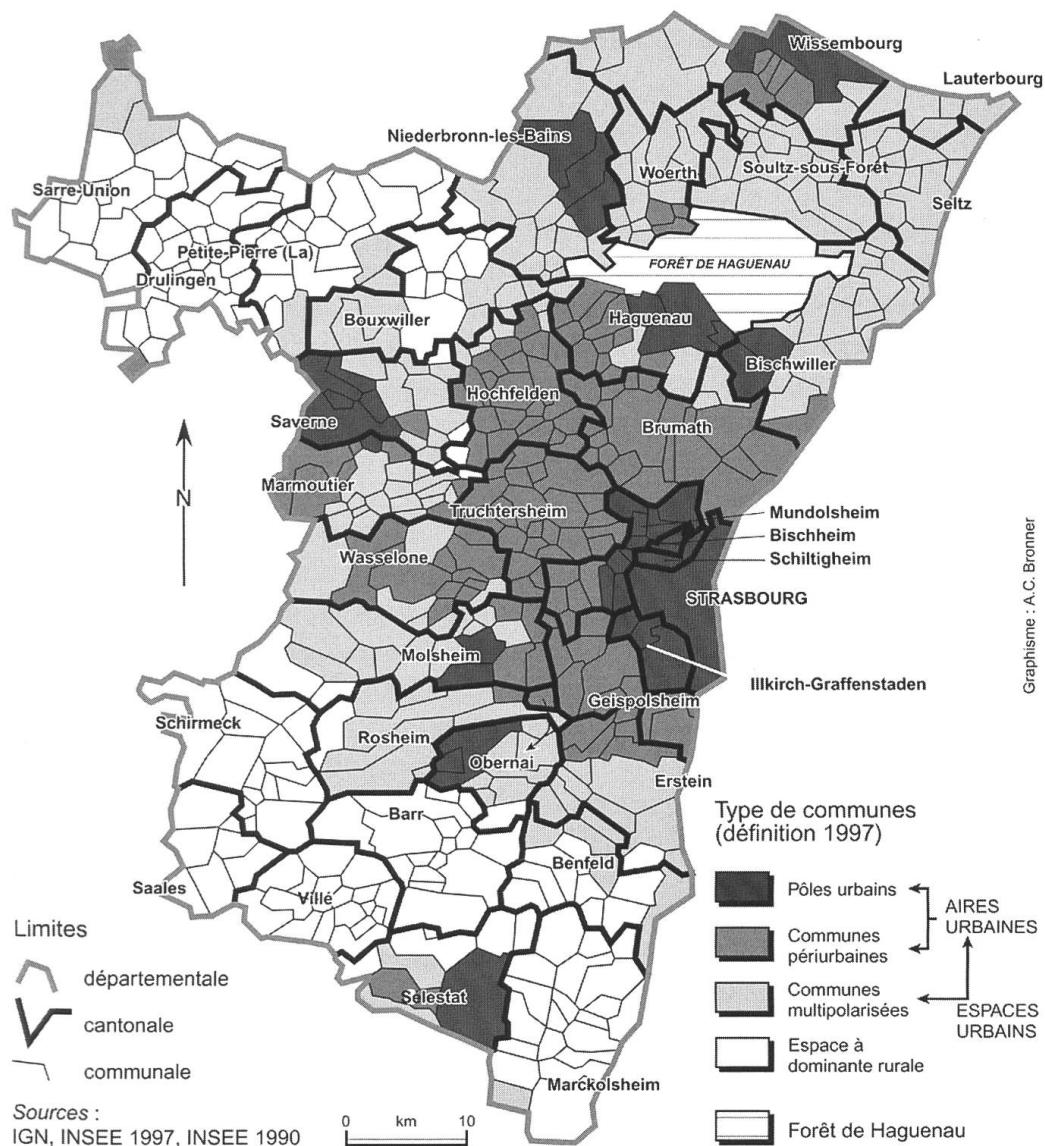


Fig. 1 Carte de repérage. Département du Bas-Rhin, aires urbaines.

46.1 % de ménages bénéficiaires de l'un des principaux minima sociaux versés en France aux personnes valides, 7.8 % de ménages sans ressources identifiables en dehors des prestations familiales et 10.2 % de ménages ne disposant d'aucun revenu à la date du dépôt des dossiers. Ces trois groupes représentent 64.1 % des demandeurs du FUS. Ils forment le champ de la pauvreté assistée ou susceptible de l'être. En lisière de ce champ, on compte 23.6 % de ménages dont le demandeur au chômage touche une allocation unique dégressive et 7.8 % de ménages dont le demandeur travaille. Enfin, il y a très peu de ménages pour lesquels le demandeur du FUS est dédouané de l'obligation de travailler. Ainsi les situations que révèle le FUS sont presque exclusivement déterminées par la difficulté du rapport au travail, mais les binômes assistance / chômage, chômage / activité, assistance / activité, doivent être saisis dans une logique d'articulation et non de rupture car les limites entre les catégories de populations que créent ces différents statuts sont beaucoup plus perméables qu'il n'y paraît.

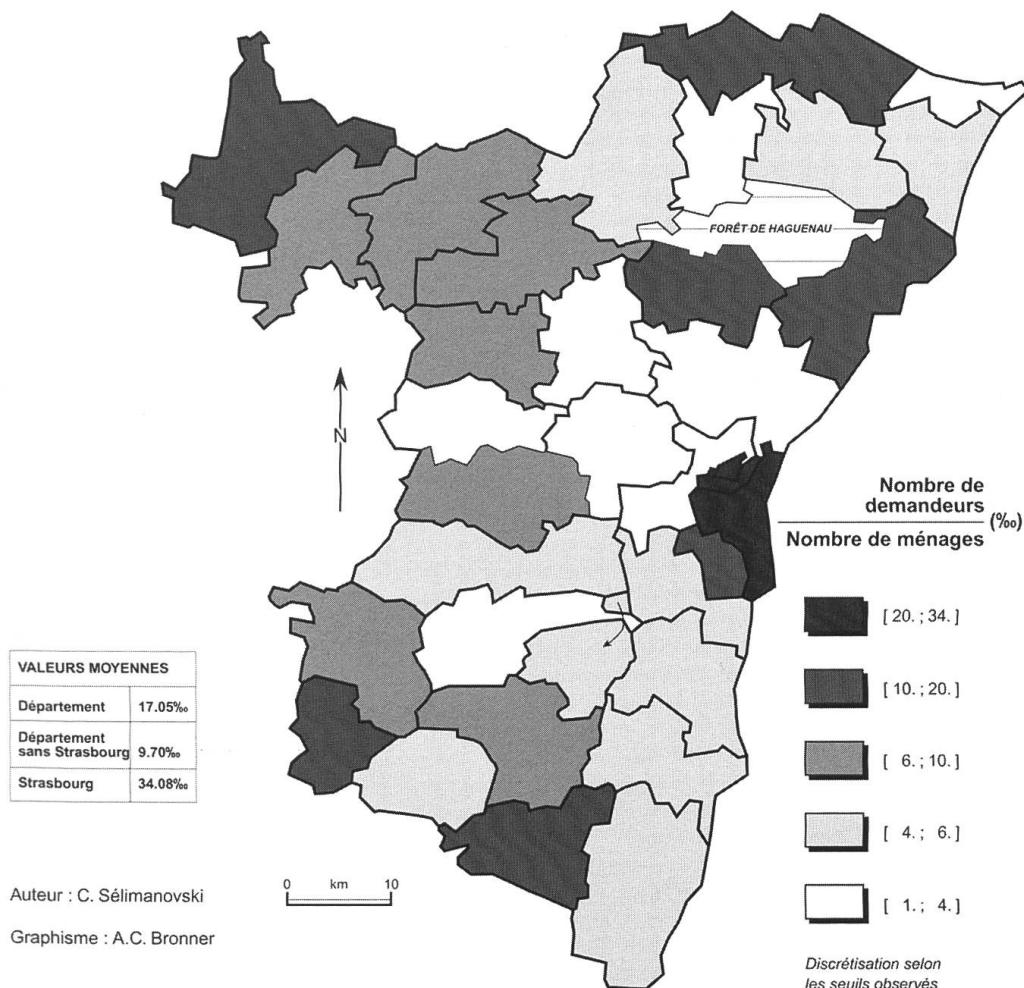
3 La concentration de la pauvreté dans des espaces rétractés

Le fichier exhaustif des adresses des demandeurs du FUS du Bas-Rhin révèle une distribution spatiale caricaturale. L'agglomération de Strasbourg abrite les plus grandes masses de ménages paupérisés (75.6 % des demandeurs du FUS du Bas-Rhin habitent l'agglomération et 60 % la ville-centre, soit 3 625 demandeurs du FUS sur 6070, alors que l'agglomération regroupe 45.3 % des ménages du département et la ville 30.1 %) l'intensité la plus extrême de la pauvreté (34.1 demandeurs du FUS pour mille ménages strasbourgeois, contre 17 demandeurs du FUS pour mille ménages bas-rhinois, 36 pour mille en France) et les concentrations de ménages paupérisés les plus fortes (un sixième des demandeurs du FUS habite cinq quartiers contigus au sud de la ville).

Néanmoins, à l'échelle cantonale, il apparaît que l'intensité de la pauvreté n'est pas négligeable dans les espaces ruraux fragiles situés aux périphéries nord-ouest et sud-ouest du département où la distance et l'enclavement majorent les difficultés d'accès aux services sociaux, en Alsace Bossue, dans les Vosges, et dans deux aires urbaines de taille moyenne, celles de Haguenau et de Sélestat. Dans ces foyers de pauvreté, le nombre brut de demandeurs du FUS est vingt à cent fois moins important qu'à Strasbourg. Entre les foyers de pauvreté secondaires et le grand foyer métropolitain, la couronne périurbaine strasbourgeoise et, dans une moindre mesure, la zone frontalière du nord de l'Alsace forment deux zones de discontinuité étendues où la pauvreté est peu représentée.

La distribution spatiale du FUS est fortement corrélée à celle des chômeurs, cependant la pauvreté assistée se concentre dans des espaces bien plus rétractés que ceux du chômage, tant à l'échelle de la ville qu'à l'échelle du département. Ce phénomène s'explique en partie par les faibles possibilités de choix résidentiel qui s'offrent aux populations vivant dans la dépendance d'une relation d'assistance. On relève de la sorte une correspondance troublante entre l'intensité de la concentration de la pauvreté à Strasbourg et la prééminence du parc de logements locatifs publics dans cette ville, alors que le parc public est particulièrement déficitaire dans l'espace à dominante rurale et dans la couronne périurbaine strasbourgeoise. Le parc départemental compte 50'430 logements répartis à 83 % dans l'agglomération de Strasbourg et 60 % dans la ville-centre. Il n'est donc pas surprenant de trouver qu'au moins 60 % des demandeurs du FUS résidant à Strasbourg, à Schiltigheim ou à Bischheim sont logés dans ce parc. En dehors de Strasbourg, la proportion des demandeurs du FUS locataires du parc social tombe à 18.4 %.

Bien qu'ils soient présents dans tous les quartiers et toutes les communes de l'agglomération de Strasbourg, les ménages demandeurs du FUS sont nombreux à résider dans les grands ensembles d'habitat collectif du parc locatif public situés dans la couronne péricentrale de la ville. Les foyers de précarité les plus importants se localisent sur le ban de la ville, au sud et à l'ouest de cette couronne, où la densité des logements sociaux est maximale. À Strasbourg, les effets disqualifiants de la concentration dans le parc locatif public d'un grand nombre de ménages en situation de pauvreté sont amplifiés par les effets stigmatisants de la politique de discrimination positive que mène l'État, en partenariat avec les collectivités locales, dans les quartiers désignés comme territoires de la politique de la ville. Les onze quartiers



(Source: Mission d'Insertion Sociale et Professionnelle de la Préfecture du Bas-Rhin)
 Fig. 2 Proportion par canton des ménages ayant demandé le Fonds d'Urgence Sociale.
 Bas-Rhin, janvier - mai 1998.

sensibles de la politique de la ville à Strasbourg sont centrés sur les plus grands ensembles d'habitat collectif du parc locatif public, ils correspondent aux foyers de précarité notable que révèle la distribution des demandeurs du FUS. En dépit de leur nombre et de l'étendue de leurs périmètres, ces quartiers désignés ne donnent qu'une image gauchie, déformée, de la répartition de la pauvreté dans la ville (INSEE-Alsace 2001). D'une part, les territoires de la politique de la ville ignorent les foyers de précarité de la ville autrefois intra-muros et d'autre part, les territoires de la politique de la ville gomment la diversité interne des quartiers ainsi délimités (Collectif 1997). Tout se passe comme si les territoires de la politique de la ville consacraient uniquement la visibilité des tours et des barres du paysage des cités.

4 Les combinaisons plurielles de situations professionnelles, familiales, résidentielles, disqualifiées

Nous avons vu plus haut que l'extrême difficulté du rapport au travail constitue un déterminant essentiel de l'exclusion et que ce facteur entre en résonance avec les difficultés du logement. Des fractures démographiques contribuent, elles aussi, à renforcer le processus de repli social accompagnant la pauvreté. La première des fractures est celle de l'isolement. Presque les deux tiers des demandeurs du FUS dans le Bas-Rhin constituent des ménages de personnes isolées alors que ce type de ménage ne représente que le quart de la population totale. La deuxième de ces fractures tient à la composition décalée des familles paupérisées par rapport aux normes moyennes, avec à la fois plus de familles monoparentales et plus de familles très nombreuses que dans le reste de la population. Enfin, la troisième fracture démographique est celle de l'immigration. Il y a trois fois plus d'immigrés dans la population des demandeurs du FUS (37.3 %) que dans la population du Bas-Rhin (9.4 % en 1990).



Fig. 3 Les difficultés de logement des ménages en situation de précarité.
Parc locatif dégradé à Bischwiller.

Immeuble HLM situé à la périphérie de la ville.

Photo: C. Sélimanovski (1989)

Si la difficulté du rapport au travail, les difficultés de logement et les fractures démographiques sont des facteurs en interaction qui construisent la frontière de la pauvreté, ces mêmes facteurs contribuent aussi à la différenciation interne de la population paupérisée. Ce sont les combinaisons plurielles de ces situations professionnelles, résidentielles et familiales disqualifiées qui créent les clivages internes et la diversité des catégories de ménages en situation de précarité. Le recours à l'analyse factorielle des correspondances et à la classification ascendante hiérarchique du panel du FUS a permis de dégager sept classes de ménages demandeurs du FUS.

Deux classes sont caractéristiques des situations de pauvreté les plus ordinaires : la classe des « familles de taille modeste logées en HLM, proches des dispositifs d'aide sociale » et la classe des « isolés logés en foyer ou dans le parc locatif privé dont les ressources sont faibles ». Deux binômes de classes antinomiques encadrent ces deux classes représentatives des situations moyennes de pauvreté, l'un est fondé sur l'opposition assistance / travail, l'autre sur l'opposition famille nombreuse / isolé.



Fig. 4 Les difficultés de logement des ménages en situation de précarité. Parc locatif dégradé à Bischoffwiller.

Maison individuelle située au centre de la ville.

Photo: C. Sélimanovski (1989)

La classe des « familles monoparentales bénéficiaires de minima sociaux logées en HLM à Strasbourg » regroupe presque exclusivement des femmes bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (minimum social réservé aux personnes seules élevant des enfants de moins de trois ans). Elles sont jeunes, majoritairement natives de l'Alsace, élèvent deux à trois fois plus souvent qu'en moyenne, deux, trois, cinq enfants et plus. Cette classe de femmes assistées est diamétralement opposée à la classe des « familles d'actifs et de chômeurs indemnisés n'ayant pas bénéficié du FUS ». Dans le panel, ces dernières se situent le plus « loin » de la sphère de l'assistance. Corrélativement, leurs revenus mensuels sont supérieurs d'un ou deux écart types à la moyenne des revenus de l'ensemble des demandeurs du FUS et les trois quarts d'entre elles ne sont pas logés en HLM.

La classe « familles nombreuses d'origine immigrée, logées en HLM à Strasbourg » regroupe des familles dont la moitié environ élèvent quatre enfants et plus. Cette classe est radicalement opposée à la classe des « jeunes isolés sans domicile personnel » qui est à la fois la classe la plus distante du centre de gravité du panel et la classe la plus homogène. Les individus de cette classe n'ont pas d'enfant à charge et sont majoritairement logés chez leurs parents, chez d'autres personnes ou en foyer d'hébergement d'urgence. Leurs ressources sont faibles ou nulles. Ils apparaissent dans une position tellement marginale par rapport aux autres ménages paupérisés que l'on comprend pourquoi leur situation est devenue une synecdoque de la pauvreté, masquant ainsi la diversité des situations de pauvreté. De même, le profil des familles nombreuses d'origine immigrée est devenu une synecdoque de la population des quartiers sensibles alors que ce profil cache deux autres catégories de ménages paupérisés habitant tout aussi majoritairement que les précédents dans le parc de logements locatifs publics structurant le paysage des cités de banlieue. Enfin, la classification automatique fait apparaître une classe de « ménages bénéficiaires du RMI propriétaires de leur habitation ou logés en caravane ». Cette dernière classe montre les situations résidentielles atypiques que connaissent les communautés Tsiganes en difficulté du Bas-Rhin, dont les membres sont nomades ou sédentarisés.

5 Conclusion

En ville, la concentration d'une masse importante de populations précarisées dans des quartiers circonscrits et la logique de proximité qui a présidé jusqu'à présent aux règles de la politique de la ville ont créé les conditions du repli et de l'enfermement sur un territoire. Malgré la richesse de l'offre sociale liée à l'accumulation sociale et à la concentration du parc locatif public à Strasbourg, l'effet de la concentration d'un grand nombre de personnes en situation difficile contrecarre les effets positifs de la logique de proximité et rend les processus d'insertion plus incertains. La stigmatisation de la pauvreté y est moins liée aux personnes qu'aux territoires devenus visibles par la désignation, par le fait qu'ils correspondent à un paysage particulier et qu'ils concentrent de nombreux ménages en situation de pauvreté, dont une part plus élevée que dans le reste de la ville est d'origine étrangère. Ces ingrédients de la ségrégation ne doivent pas faire oublier que la précarité touche tous les quartiers de

la ville où elle se diffuse de façon plus ou moins visible et qu'à l'intérieur des quartiers sensibles, sa répartition n'est pas homogène. La classification automatique confirme que la correspondance entre la pauvreté et la résidence dans le parc locatif public est très imparfaite et qu'en inversement, le parc locatif public abrite une grande diversité de ménages en situation de précarité dont les situations familiales et professionnelles peuvent être radicalement opposées.

À la campagne, on retrouve les difficultés habituelles de l'enclavement qui sont majorées pour les personnes sans véhicule. Le facteur de la distance par rapport aux organismes sociaux et aux organismes d'insertion peut ainsi jouer de façon négative et contribuer à une éventuelle sous-déclaration de la pauvreté. L'accès aux services sociaux des communes ou du département étant moins facile, la distance et poids des regards exigent que les intéressés fassent preuve d'un volontarisme accru dans leurs démarches. Dans les campagnes, le regard des autres pèse sur les individus et pousse à cacher la pauvreté. La pauvreté se fait invisible dans l'espace et n'engendre pas de phénomène de disqualification des espaces, sauf dans les lieux de sédentarisation des Tsiganes où l'on retrouve les mêmes effets ségrégatifs qu'en ville : un nombre important de personnes assistées, une stigmatisation des lieux et de surcroît une forte discrimination ethnique.

Bibliographie

- INSEE-Alsace 2001. *Atlas social des quartiers des agglomérations de Strasbourg, Mulhouse et Colmar, Strasbourg.*
- Bourdieu P. 1993. *La misère du monde.* Seuil, Paris.
- Castel R. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale.* Fayard, Paris.
- Collectif 1997. *En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle.* Éditions de l'Aube, Paris.
- Paugam S. 1993. *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté.* PUF, Paris.
- Séchet R. 1996. *Espaces et pauvreté. La géographie interrogée.* L'Harmattan, Paris.
- Sélimanovski C. 2002. *L'inscription spatiale de la pauvreté, le cas de Strasbourg et du Bas-Rhin.* Doctorat de géographie, Université Louis Pasteur, Strasbourg.
- Simmel G. 1998. *Les pauvres.* PUF / Quadrige, Paris (Première édition allemande, 1907).

